



Un Peuple - Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



DIRECTION DE L'APPUI AU SECTEUR PRIVE



**ActuEntreprises
N°04**

Le niveau de la concurrence au Sénégal : une analyse sectorielle

De nos jours, l'amélioration de la concurrence sur les marchés des biens et services est une préoccupation croissante des politiques économiques. Dans les vingt dernières années, plusieurs travaux ont cherché, à travers la proposition de réformes pro concurrentielles adéquates, à établir les conditions qui favoriseraient la croissance économique et la création d'emplois. En effet, parmi les freins à la croissance, l'insuffisance relative de concurrence fait partie des facteurs régulièrement évoqués. Or, dans sa dimension commerciale et économique, la mondialisation se traduit par deux phénomènes liés. Il s'agit de la croissance des échanges internationaux, structurée par la globalisation des firmes et la montée en puissance de nouveaux acteurs que sont les pays en développement. Si ces deux processus ne sont pas nouveaux, leur originalité tient aujourd'hui à leur ampleur : d'une part, parce qu'ils impliquent des ajustements sectoriels dans un monde plus ouvert ; d'autre part, parce qu'ils engagent de nouveaux pays dont la taille est très importante (Chine, Inde).

Dans cet environnement, le Sénégal est confronté à des défis nouveaux. Cette analyse cherche à estimer l'intensité de la concurrence. Cette mesure du degré de la concurrence est évaluée à partir de l'estimation du facteur de marge (ou *markup*).

Cet indicateur est défini comme le rapport entre le prix de vente et le coût marginal. Le *markup*, qui indique de combien le prix de vente excède le coût marginal de production, permet, en effet, d'évaluer l'intensité de la concurrence. L'amélioration de la concurrence sur les marchés des biens et services doit être inscrite comme une préoccupation

majeure des autorités en charge de la politique économique. En effet, la concurrence permet d'augmenter l'activité économique et de créer des emplois, en améliorant le pouvoir d'achat des consommateurs et en incitant les entreprises à plus d'innovation. D'où l'importance associée à la mise en place d'indicateurs permettant d'identifier clairement les secteurs de l'économie pour lesquels la concurrence pourrait être améliorée. Parmi ces indicateurs, le degré de concentration du secteur¹ et le niveau de réglementation (il peut être un obstacle à l'entrée de nouvelles firmes) sont couramment employés. Cependant, ils ne reflètent pas toujours un degré de concurrence très prononcé d'un secteur.

Le *markup* qui n'est pas directement observable peut être estimé, au plan économétrique.

La littérature s'est intéressée à cet indicateur depuis les travaux de Hall (1988) puis de Roeger (1995). De même, des travaux empiriques tels Hylleberg et Jørgensen (1998), Martins et al. (1996), Christopoulou et Vermeulen (2008). Ces auteurs ont proposé une méthodologie permettant d'évaluer le *markup* à partir de l'hypothèse de concurrence pure et parfaite, qui correspond à un taux de *markup* nul. Le coefficient liant le taux de croissance du résidu de Solow nominal au taux de croissance de la productivité nominale du capital est appelé l'indice de Lerner. Il permet en définitive d'obtenir le *markup*.

Etat de la concurrence au plan national

Avec la forme estimable² obtenue grâce au cadre théorique, l'investigation est menée dans une première phase au plan global puis élargie à quelques secteurs

¹ On peut l'approcher par l'indice de concentration Herfindahl.

² Le cadre théorique permettant de faire les estimations est disponible auprès de l'auteur de cette note.

d'activité, ayant une information statistique disponible. Les données utilisées sont issues des Comptes Nationaux du Sénégal, des Statistiques Financières Internationales du FMI (2007) et la période couverte s'étend de 1980 à 2006. S'agissant du stock de capital, il est estimé par l'intermédiaire de la loi du mouvement du capital et l'utilisation des données issues des travaux de Nehru et Dharieswar (1993).

Au Sénégal, les résultats obtenus montrent que l'environnement économique est loin d'être concurrentiel.

En effet, le facteur de marge de l'ensemble de l'économie sénégalaise se situe au-dessus du seuil de la concurrence pure et parfaite et loin devant les valeurs issues des travaux réalisés dans les pays industrialisés. Le *markup* brut estimé au Sénégal est de l'ordre de 3,2 alors qu'en France³, il est de 1,26, en Allemagne de 1,3 et en Italie 1,27.

Par ailleurs, l'on sait que le *markup* estimé s'appuie sur des données englobant les taxes nettes. Cette inclusion des taxes conduit généralement à une surestimation du facteur de marge d'où la correction apportée au *markup* brut par la formule

$$\text{suivante : } \mu = \frac{\mu_b}{1 + \tau}$$

Où μ_b est le *markup* brut estimé et τ est le taux de taxation.

Une fois cette correction apportée, le *markup* est évalué à 2,98. En d'autres termes, au Sénégal, les profits apparaissent comme étant anormalement élevés : les prix de vente sont à peu près trois plus importants que les coûts.

Par ailleurs, le niveau du *markup* obtenu au Sénégal révèle l'existence de secteurs dans lesquels il y a des efforts considérables à faire afin d'améliorer la concurrence (cf. tab. 1 et 2). Une politique

visant à renforcer la concurrence permettrait d'avoir, à terme plus de croissance économique et une augmentation substantielle de l'emploi. Dès lors, l'amélioration de la concurrence doit être une préoccupation majeure des autorités en charge des politiques économiques, dans le sens où la concurrence permet, d'une part, d'augmenter l'activité économique et de créer des emplois en incitant les entreprises à plus d'innovation et, d'autre part, de participer à l'amélioration du pouvoir d'achat des consommateurs.

La concurrence sur quelques secteurs

S'agissant de l'évaluation du facteur de marge sectoriel, deux approches sont utilisées. D'abord, les estimations de la relation découlant du cadre théorique sont effectuées équation par équation. Ensuite la seconde approche privilégie les régressions empilées pour prendre en compte une éventuelle corrélation entre les erreurs des différentes équations.

Les résultats issus des régressions empilées révèlent que tous les secteurs figurant dans notre échantillon sont caractérisés par de forts facteurs de marge.

Tableau 1 : résultats des estimations individuelles⁴

Secteurs d'activité	Indice de Lerner	Markup brut
Agriculture vivrière	0,85 (0,04)	6,57
Fabrication de sucre, transformation	0,80 (0,06)	4,91
Fabrication de Produits Alimentaires	0,95 (0,016)	21,04
Egrenage de coton, et fab. des textiles	0,89 (0,05)	9,29
Fabrication de Machines	0,94 (0,01)	15,86
Construction de Matériels de Transport	0,79 (0,16)	4,83
Energie	0,93 (0,008)	14,68
Construction	0,90 (0,04)	9,70
Commerce	0,96 (0,04)	23,12
Transport	0,72 (0,05)	3,62

³ Voir Bouis (2007)

⁴ Les valeurs entre parenthèses sont les écart-types

Ce constat implique l'existence d'une insuffisance notoire de la concurrence. En effet, les secteurs d'activité de fabrication de produits alimentaires, le commerce et les fabrications de machine, l'énergie (eau, électricité et gaz) sont les segments les moins concurrents. D'ailleurs, ce résultat corrobore le constat décliné dans le rapport pays (Sénégal) du Programme de Comparaison Internationale de la Banque Africaine de Développement (BAD), qui stipule des niveaux de prix très élevés au Sénégal.

Les résultats issus de la première approche corroborent également les évidences empiriques obtenues avec la méthode SURE. Ce qui augure d'une convergence des estimations.

Tableau 2 : résultats issus de la méthode SURE

Secteurs d'activité	Indice de Lerner	Markup brut
Agriculture vivrière	0.81 (0.03)	5,26
Fabrication de sucre, transformation	0.75 (0.04)	4,00
Fabrication de Produits Alimentaires	0.95 (0.01)	20,00
Egrenage de coton, et fab. des textiles	0.89 (0.02)	9,09
Fabrication de Machines	0.94 (0.006)	16,67
Construction de Matériels de Transport	0.80 (0.009)	5,00
Energie	0.92 (0.005)	12,50
Construction	0.88 (0.01)	8,33
Commerce	0.96 (0.01)	25,00
Transport	0.76 (0.01)	4,17

En effet, cette insuffisance relative de la concurrence constitue un écueil à toute la politique de libéralisation entreprise par l'Etat du Sénégal. Depuis le début des années 80, notamment avec les lois 94-63 du 22 août 1994 sur les prix, la concurrence et le contentieux économique, 87-23 du 18/08/87 et 95-05 du 05/01/95 portant privatisation d'entreprises, le Sénégal a entrepris un vaste programme de réformes aussi bien

conjoncturelles que structurelles. La libéralisation s'est traduite par le désengagement progressif de l'Etat du tissu productif du pays et la réduction *de facto* de son intervention aux secteurs dits sociaux comme l'éducation et la santé. Ainsi, l'Etat du Sénégal a adopté la stratégie qui s'appuie sur le renforcement de la concurrence. Avec cette stratégie, l'Etat a cherché à limiter son intervention dans la vie économique, le redressement des finances publiques, notamment la limitation des subventions et une plus grande participation de l'épargne privée dans les investissements productifs. Force est de constater que ces réformes, si elles ont permis d'installer le Sénégal sur un sentier de croissance relativement stable (le taux de croissance économique moyen est de 5%), les résultats escomptés, en terme de bien-être de la population ont été relativement faibles. D'ailleurs, les estimations des *markups* sur deux sous-périodes laissent entrevoir le même niveau (1980-1993, 1995-2006). Autrement dit, une relative invariance de la concurrence suite à la mise en œuvre de tous les programmes. Ce qui laisse croire que leur impact a été relativement faible.

Dans un autre registre, les travaux empiriques ont montré que les estimations économétriques comportent plusieurs limites dans la mesure où elles tendent à surestimer le *markup*. Dès lors, l'interprétation des résultats doit être effectuée avec beaucoup de précaution. Ainsi, les problèmes peuvent être regroupés en trois catégories:

- d'abord, l'évaluation du *markup* découle de l'hypothèse de rendements d'échelle constants, alors que dans la réalité, de nombreux secteurs se caractérisent par la présence de rendements croissants. Cet écart entre l'indice des rendements d'échelle théorique et empirique conduit

généralement à des *markups* estimés élevés ;

- l'intégration des subventions dans les prix de base de la production aboutit également à une surestimation du *markup* ;

- enfin, le coût du capital est mesuré de façon imparfaite et il est ainsi possible que des valeurs élevées de facteurs de marge reflètent en partie des primes de risque élevées au sein d'un secteur spécifique.

Par ailleurs, il est également naturel de s'interroger sur un fait qui peut paraître anodin : plus de marge attire plus d'entreprises ?

En effet, lorsque dans un secteur, les prix dépassent largement les coûts encourus, les investisseurs ont tendance à y développer leurs activités jusqu'à ce que le niveau de saturation soit atteint, afin qu'une sélection naturelle puisse s'opérer.

Cet argument permet de relativiser l'insuffisance relative de concurrence notée au Sénégal. Ce constat n'enlève en rien la nécessité de mettre en œuvre les politiques pro-concurrentielles telles que plus d'ouverture du marché sénégalais, plus de facilité dans la création d'entreprises.

En conclusion, il est important de rappeler que cette note a tenté d'évaluer le degré de concurrence dans quelques secteurs d'activité de l'économie sénégalaise.

Partant de la théorie économique qui stipule qu'en situation de concurrence pure et parfaite, le prix d'un bien doit être égal au coût marginal de sa production, soit un facteur de marge unitaire. Les estimations ont montré que le niveau des prix au Sénégal est globalement la conséquence d'une insuffisance relative de la concurrence dans les secteurs d'activité de l'économie. Cette assertion

est d'autant plus marquée dans le domaine de la consommation. Or, le déficit de maîtrise des mesures prises pour juguler les niveaux élevés des prix (subvention indirecte et directe, contrôle et usage de moyens coercitifs, appui à un nombre restreint de privés dans le domaine de l'importation et dans la distribution afin de soutenir l'offre), dans un contexte de libéralisation, tronque les règles de la libre concurrence et crée des distorsions au niveau du marché.

De plus, elles sont de nature à engendrer des tensions susceptibles d'induire des déséquilibres sur les agrégats macroéconomiques. L'évolution actuelle du marché représente une opportunité de revisiter le segment de l'importation, ainsi que la chaîne de commercialisation et de distribution en vue de réduire les positions dominantes et les nombreuses situations de rente. Au-delà de la réglementation, il convient de mettre en place un véritable cadre de concertation et de dialogue entre les différents acteurs pour redynamiser l'existant. Ceci contribuerait à améliorer la transparence du marché avec des effets bénéfiques sur sa structure.

Les réformes pro-concurrentielles devront passer par une grande ouverture de l'économie sénégalaise en facilitant l'installation de nouvelles entreprises (amélioration du climat des affaires). Pour cela, il est impératif de développer la coopération entre le public et le privé afin d'éviter les phénomènes d'éviction (Partenariat Public-Privé).